



CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES SUR

LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 35, rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris

Site internet : <http://louisxvii.chez.com>

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 23 mars 2013
au Restaurant 'Le Louis XVII'
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M. Gautier	Vice-président
M ^{me} Pierrard	Trésorière
M. Desjeux	Secrétaire Général
M. Mésognon	Secrétaire Général Adjoint

et

M^{mes} Alaux-Brunner, de Confevron, Hamann, Huignard, de Jenlis, Lescaroux, Simon,
MM. Adjet, de Jenlis, de La Gorce, Majewski, de Raismes.

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

1. ACTUALIÉS

par Laure de La Chapelle

- Pour en finir avec la tête d'Henri IV : accord Olivier Pascal et Philippe Delorme contre l'équipe Charlier.
- Article Bénédicte Deschard sur Louis XVII refusé pour royalisme dans le mensuel de Versailles.
- Comment un magazine du Figaro sur les Romanov ignore superbement des éléments de l'enquête du juge Sokolov détenus à l'université d'Harvard et signalés par Franck Ferrand dans l'émission « L'ombre d'un doute ».
- Deux livres sur: Louis XVII :
 - André Hus, membre du Cercle depuis de nombreuses années, vient de faire paraître une nouvelle édition revue et augmentée de son ouvrage : **La véritable clé de l'énigme**, (220 pp avec illustrations et études de portraits) que l'on peut commander franco de port pour 22 € aux Éditions La Bruyère 128 rue de Belleville 75020 Paris. L'axe directeur de cet ouvrage est que Fersen, serait le père de Louis XVII, lequel devient Naundorff.
 - J. C. Pilayrou: **Le roi assassin. Louis XVII - Louvel**. Sous format électronique, à recevoir en envoyant une demande par un mail à l'adresse suivante : jcmp@hotmail.fr.



- Deux émissions de Franck Ferrand :
 - **La piste argentine** d'après Soppelsa, ou comment le nom de la mère de Pierre Benoît, née Marie Antoinette DOLO, signifie « d'Autriche Lorraine » !
 - **La comtesse des Ténèbres**, ou comment remplacer madame Royale par une sœur Lambriquet (dont on connaît les actes de décès authentiques). Par ailleurs, l'interlocuteur de Mme Lorin, Christian Petitfils se serait inspiré des cahiers du Cercle pour promouvoir l'existence d'une fille illégitime de Joseph II. Merci, M. Petitfils, de bien vouloir citer vos sources.

2. LES RECHERCHES

1. *Albert Casimir duc de Saxe Teschen*

par Didier Duval

Ce texte sera inséré dans le prochain Cahier Louis XVII.

2. *A propos d'une conférence de Michèle Lherbaudière au Cercle Louis XVII le 17 novembre 2012*

par Laure de La Chapelle

Histoire de Louis XVII : Quelles traces de la mémoire ?

La conférence de Madame Lherbaudière présentant beaucoup d'intérêt, tant par ses arguments juridiques que par l'analyse de certains faits ; nous rendrons compte brièvement de son exposé, en soulignant ce qui nous semble indiscutable d'une part, et en complétant ou en donnant un éclairage différent sur sa documentation.

On ne saurait qu'approuver son entrée en matière : oui, le comte de Provence aurait dû succéder de droit à Louis XVII « *selon l'ordre ancien, ordre ancien seul légitime pour la succession au trône de France* », donc comme oncle du dernier Roi, et non comme frère de Louis XVI, suivant le décret du Sénat du 6 avril 1814 :

« le peuple de France appelle librement au trône Louis Stanislas Xavier, frère du dernier Roi. . . ».

Pour le chapitre *Bibliographie* l'auteur indique un chapitre de l'historien Louis Blanc, et quatre pages d'Alphonse Aulard. Quant aux Sources, très diverses depuis les arrêtés du C. S. G. jusqu'aux ouvrages parus sous la Restauration, elles délimitent plusieurs thèses pour l'histoire de Louis XVII : la thèse officielle et les thèses évansionnistes, avec ou sans prétendants et la thèse survivantiste. L'accent est mis également sur les portraits de Louis Charles et de son frère Louis Joseph, qui génèrent de nombreuses confusions.

Après une projection vidéo sur les Tours du Temple, Michèle Lherbaudière procède à un découpage chronologique parfaitement rationnel et distingue plusieurs époques dans la vie de l'enfant prisonnier :

- o **Du 13 août 1792 au 3 juillet 1793** : avec sa famille au Temple.
- o **Du 3 juillet 1793 au 19 janvier 1794** : Louis XVII est gardé par les Simon. Commentaires de l'auteur : « *Nul ne conteste ni n'a jamais contesté l'identité de Louis XVII jusqu'à cette date* » (Nota : il existe une contestation récente !).
- o **Du 19 janvier 1794 au 28 juillet 1794** (9 thermidor) : Louis XVII à la garde des commissaires. Là se déploie d'après Eckart « un voile impénétrable concernant le jeune prince » et commence le « mystère du Temple » d'après Louis Blanc.
- o **Du 28 juillet 1794 au 8 novembre 1794** : Laurent seul gardien de Louis XVII.
- o **Du 8 novembre 1794 au 30 mars 1795** : Gomin est adjoint à Laurent.
- o **Du 31 mars 1795 au 8 juin 1795** : Lasne adjoint à Gomin. Mort officielle.

Madame Lherbaudière va ensuite citer deux témoignages importants, celui de Voisin et du cheval de carton, et celui du docteur Desault, sur lesquels nous aurons des observations à lui opposer, soit pour les dates, soit pour les faits eux-mêmes.

Il s'agit tout d'abord de l'enfant que Voisin, ancien garde national, de service au Temple, non pas en janvier 1794, mais d'après le récit de Voisin lui-même, dans le courant d'avril 1793 (date supprimée par Marina Grey qui rapporte cette histoire). Il aurait vu entrer un cheval de carton couvert d'une housse dans la chambre des princesses et par un trou de serrure aurait découvert que l'officier municipal Coulombeau en extrayait un enfant. Quand le cheval sortit une heure après, Voisin révéla à Coulombeau qu'il avait observé son manège. Effrayé, et de peur d'une dénonciation, Coulombeau lui promit de l'avancement pour prix de son silence. Et Voisin fut effectivement nommé le 16 mai 1793 quartier-maître du bataillon de l'Unité (Marina Grey omet la fin de sa déclaration).

Cette déposition de Voisin, datée du 17 novembre 1817 et passée à Beauvais devant Borel de Favencourt, conseiller de préfecture, ne tarda pas à être controuvée. Le 8 décembre 1817, le comte de Germiny, préfet de l'Oise, remplaçant son conseiller de préfecture trop crédule, procéda à un nouvel interrogatoire de Voisin :

Était-il bien sûr que le cheval dont il avait parlé eût servi à faire sortir le Dauphin du Temple ?

A quoi Voisin répondit :

« Que loin d'en être certain, il n'avait pas la certitude d'avoir vu sortir un enfant en regardant par le trou de la serrure, que ce n'était que quelques minutes après la porte fermée qu'il avait regardé, qu'il ne connaissait pas assez le dauphin pour affirmer que ce n'était pas celui que Coulombeau avait mis sur le cheval pour l'amuser et en avait descendu, que dans tous les cas, il avait vu sortir le cheval, mais sans avoir la certitude qu'il contint rien à la sortie ».

En un mot, Voisin ayant vu un enfant descendre de cheval, a supposé qu'il en sortait, ce qui était faire preuve de beaucoup d'imagination. Cette rétractation a été publiée, ainsi que tout le dossier Voisin, (et les références aux archives de Rouen - affaire Mathurin Bruneau-) dans la *Légitimité* de 1940.

Michèle Lherbaudière cite ensuite le témoignage du docteur Desault, rapporté par Madame d'Armaillé, dont les beaux-parents avaient été voisins du médecin à Neuilly avant la Révolution. La visite de Desault au Temple se situe en août 1794, ce qui est vraisemblable : Barras avait ordonné de faire venir un médecin pour le prisonnier après son arrivée au Temple le lendemain de Thermidor (voir ses notes manuscrites). Desault trouva « *un pauvre enfant épuisé, à moitié idiot, répondant à peine à mes questions...* ». A-t-il vraiment parlé du fils de Louis XVI ? Pour Madame d'Armaillé, ardente légitimiste, cela ne souffrait aucune discussion. Dans un récit rapporté « bien des

années ensuite », elle a pu citer les propos de Desault d'une façon positive quant à l'identification du prisonnier, alors que le médecin parle plus souvent d'un enfant, d'un infortuné. Il note une seule fois « *le fils de Louis XVI* ». Desault connaissait-il Louis XVII ? Il fut consulté à Versailles au début de l'année 1788 avec les docteurs Lemonnier, Portal, Sabatier et Vicq d'Azyr par Louis XVI et Marie Antoinette. Mais c'était à propos de la santé du premier dauphin, déjà malade, et pour qui les praticiens conseillèrent l'air de Meudon. A cette époque, le petit Louis Charles avait environ deux ans et dix mois, âge auquel on ne peut reconnaître un enfant six ou sept ans plus tard. C'est à la suite de cette occasion qu'il a dû recevoir le label de « Médecin des Enfants de France », sans pour autant qu'il ait eu d'autres occasions d'exercer son art à Versailles ou aux Tuileries, contrairement à Lassonne ou à Brunyer. Il est donc un peu difficile de s'appuyer sur un mot du docteur Desault pour prouver la présence de Louis XVII au Temple en août 1794.

Sans reprendre point par point la suite de la conférence de Madame Lherbaudière, je voudrais souligner son affirmation de la mort des quatre porteurs qui transportèrent la bière de l'Enfant du Temple jusqu'au cimetière Ste Marguerite. Il s'agit d'une déclaration de l'entrepreneur de pompes funèbres Voisin, à ne pas confondre avec le Voisin du cheval de carton.

Ce document aurait été retrouvé aux Archives le 28 janvier 1815 par l'abbé Dupuy. Il figure dans le dossier d'interrogatoire de mars 1816 par les commissaires de police Simon et Petit. Voici ce que déclare Voisin :

« *Qu'il se nomme Etienne Voisin, âgé de soixante-quinze ans, ancien cordonnier et ex-conducteur des convois funèbres du quartier de Popincourt et du Temple* ».

Entouré du commissaire Dusser et d'un officier qui commandait la porte de la Tour, et assisté de quatre porteurs « *morts depuis en peu de temps d'une mort peu naturelle* », Voisin fit sortir le cortège par la grande porte malgré « *les injonctions des députés conventionnels* » (sic). Il porta la bière (sic) de cinq pieds de long marquée par lui d'un D au charbon dans une fosse particulière qu'il aurait creusée lui seul, fosse de six pieds de profondeur. Incapable de reconnaître exactement l'endroit où il aurait creusé cette fosse, qu'il situe à « *trois toises de la croix du cimetière* », Voisin prétend avoir rempli lui-même la fosse de terre, et avoir fermé exactement la porte du cimetière. Bref, il aurait pris la place du fossoyeur Bertrancourt.

Ce témoignage est difficile à croire, et d'ailleurs les commissaires Simon et Petit ne l'ont pas retenu. Pourquoi, d'ailleurs, supprimer les quatre porteurs ? C'était attirer bien inutilement l'attention sur l'inhumation du petit Capet.

Nous ne suivons donc pas Madame Lherbaudière dans ses conclusions sur une exfiltration du petit Capet. Je cite :

« *Depuis le 8 novembre, ce n'est donc plus le même enfant qu'en août (1794), ce n'est donc plus Louis XVII qui est au second étage de la grande Tour du Temple* ».

Faut-il souligner ce que disait Michelle Védrine et qu'elle rappelait toujours avec insistance :

1°/ le lendemain du 9 thermidor, Barras vient au Temple avec Goupilleau de Fontenay.

2°/ le 28 octobre, Goupilleau de Fontenay et Reverchon constatent la présence de l'Enfant au Temple.

3°/ le 19 décembre, Reverchon revient avec Harmand de la Meuse.

4°/ C'est le même enfant, au buste court, aux épaules voûtées, qui ne répond rien, vu par Harmand et Reverchon en décembre et qui meurt le 8 juin 1795.

Il n'y a donc pas de solution de continuité entre l'enfant vu le 9 thermidor et celui qui meurt le 8 juin 1795.

S'il y a eu substitution, elle se situe donc avant le 9 thermidor, donc bien avant le 8 novembre, comme le pense Madame Lherbaudière.

Mais tous les chercheurs, tous les historiens savent que le point le plus important de l'énigme Louis XVII est précisément de retrouver la date exacte de sa sortie du Temple. Nous ne désespérons pas d'y arriver.

3. *Gai gai marions nous*

par Jean-Pierre Gautier

1. *Prolégomènes*

Dans les ouvrages consacrés à Madame Royale il est un fait important de sa vie qui peut laisser perplexe. En effet après les terribles épreuves qu'elle avait subies de la part des monstres qui régnaient alors sur la France, à peine a-t-elle quitté les ténébreuses geôles du Temple que presque immédiatement il est question de la marier.

On peut se demander pour quelles raisons cette préoccupation lui fut immédiatement imposée.

Le premier responsable semble bien avoir été le Roi Louis XVIII qui lui manifeste ses sentiments paternels et en même temps lui propose avec de plus en plus d'insistance le fils aîné de son frère le duc d'Angoulême.

Pourquoi cette précipitation, pourquoi après sa libération ne lui laisse-t-on pas en quelque sorte le temps de souffler ?

Craignait-on que les jacoquins experts en matière criminelle aient ajouté à leurs autres crimes et infligé à la dernière survivante de la Famille Royale l'opprobre et le fruit du déshonneur ? Ce fut bien des



Le duc et la duchesse d'Angoulême

années plus tard la duchesse de Berry qui leur donna ce genre de satisfaction.

2. *Les prétendants désignés d'office :*

Une critique infondée autant que malicieuse évoquait jadis aux armées « *les volontaires désignés d'office* », notion paradoxale sous entendant qu'il avait quelque peu fallu persuader lesdits volontaires pour qu'ils accomplissent les missions dont ils étaient chargés et à l'égard desquelles ils auraient pu éprouver quelque réticence.

L'aimable princesse ou plutôt la princesse encore aimable mais qui n'avait rien d'une oie blanche compte tenu des horribles événements qu'elle avait vécu souhaitait de toute évidence respirer un peu l'air de la liberté avant d'être encore contrainte d'une façon différente, certes par les liens conjugaux et toutes les obligations de l'étiquette allant de pair avec son haut rang dans les Cours d'Europe.

Le comte de Pimodan d'une très illustre famille de France, obligé par le malheur des temps à faire carrière au service de l'Autriche pour éviter de servir Louis -Philippe, roi des Français égarés une fois de plus, et qui termina sa vie au champ d'honneur à Castelfidardo, au service de la papauté eut un fils diplomate et historien qui consacra un ouvrage aux fiançailles de Madame Royale qui fait autorité.



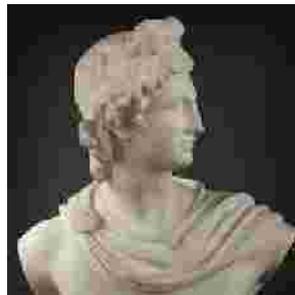
3. *Un choix plus ou moins intéressant*

On a l'habitude de voir dans les génériques de films la mention destinée à éviter d'éventuels procès : « *Toute ressemblance avec des personnages existant ou ayant existé ne serait que pure coïncidence* ».

On serait tenté de dire la même chose en ce qui concerne l'archiduc Charles d'Autriche et le duc d'Angoulême par rapport à Apollon ou même Adonis !



L'Archiduc Charles d'Autriche



L'apollon du Belvédère



Le duc d'Angoulême

Toute subjectivité mise à part, on est bien obligé de constater que les échantillons proposés ne présentent guère les qualités esthétiques de nature à plaire à une jeune fille, même du XIX^{ème} siècle, d'autant que les peintres de cette époque, exception faite de Goya, avaient tendance à améliorer grandement les physiques disgracieux.

L'archiduc Charles dès son plus jeune âge accomplira une brillante carrière militaire et restera dans l'histoire comme un très grand stratège. C'est un soldat au grand sens du mot, pas un courtisan.

Le duc d'Angoulême pour sa part à cette époque n'est ni l'un ni l'autre. Il est d'un naturel hésitant et ne va pas au fond des choses suivant les indications mêmes que le Roi Louis XVIII eut la bonté de préciser à sa chère nièce. Contrairement à son frère le duc de Berry on ne lui attribue point d'exploits sous la bannière de Vénus et son futur mariage s'en ressentira même si tout au cours de sa vie de grandes qualités morales compenseront une fâcheuse carence.

4. *L'agence matrimoniale*

On a beaucoup écrit sur le rôle des diverses agences royalistes qui de la révolution à l'Empire jusqu'à la Restauration se sont souvent manifestée pour défendre une grande cause avec des résultats plus ou moins valables et même regrettables parfois. Ce qu'on sait moins c'est le rôle du Roi Louis XVIII ès qualité d'agent matrimonial,

fonction qu'il exerça avec beaucoup d'application à l'égard de sa nièce qui à peine sortie de prison n'avait guère envie de convoler même en justes noces.

La question du choix du futur conjoint était résolue pour lui, pour des raisons dynastiques, avec en arrière plan comme justification le choix du duc d'Angoulême. qu'auraient fait le feu Roi et la Reine.

Cette idée, qu'on doit à Madame de Tourzel mais qui reste fautive de preuves du domaine de l'hypothèse, ne semble guère avoir été retenue par Louis XVIII qui comptait convaincre Madame Royale par d'autres arguments.

Il en aurait fallu beaucoup pour donner du relief à un personnage qui n'en n'avait guère à l'époque et le Roi n'eut pas trop de ses talents littéraires pour donner quelque lustre à un prétendant qui n'en n'avait pas trop.

Ernest Daudet a cité une lettre du roi qui précise à Madame Royale les qualités de ce prince :

« Je vous ai déjà dépeint le caractère de mon neveu. J'espère que vous avez été contente du portrait, et je suis certain que vous le trouverez ressemblant. Il vous sera d'autant plus facile d'être heureuse avec lui, que son cœur, gardé par sa vertu, ne s'est jamais donné qu'à vous, et que ses principes, aidés par ce que vous valez, vous garantissent que ce premier sentiment sera aussi le dernier. Mais je vous connais mal, ou

Premier argument : **le sérieux**

Cet argument de nature à plaire à la future duchesse d'Angoulême telle qu'en elle-même bien des années plus tard et qui était destiné à rassurer Madame Royale pouvait-il convenir à la jeune fille compte tenu de son ambiguïté ?

« *Son cœur, gardé par sa vertu ne s'est jamais donné qu'à vous ...* ». La vertu dont il est question n'aurait-elle pas eu trop de facilité à assumer sa garde ?

« *Ce premier sentiment sera aussi le dernier* ». Voilà une affirmation bien péremptoire dans un domaine où il ne faut jurer de rien ou la simple prémonition d'un état de fait peu rassurant mais qui se vérifiera par la suite ?

Second argument : **la persévérance perdue et retrouvée**

« Né avec une grande facilité pour le travail, mon neveu a forcément mené pendant longtemps une vie qui lui a fait perdre l'habitude et même le goût de l'application. Je me suis efforcé de détruire ce défaut, le seul véritable que je connaisse en lui, j'y ai réussi en partie; c'est à vous d'achever l'ouvrage, et lorsqu'il saura par vous-même que le meilleur moyen de vous plaire est de se rendre en tout digne de vous, les mauvaises habitudes disparaîtront bientôt; vous en serez plus heureuse,

C'est la vie d'errance qui a fait perdre au duc d'Angoulême sa grande facilité pour le travail qu'il avait de naissance.

Sauf à être un expert dans le domaine médical il semble bien difficile d'attribuer à un nourrisson entre autres qualités, une grande facilité pour le travail. Cette facilité supposée, il s'est du reste empressé de la perdre malgré les efforts du Roi qui convient modestement avoir réussi seulement en partie et Madame Royale ne sera pas de trop pour « *achever l'ouvrage* ».

Il aura donc fallu que le Roi utilise ses talents pour convaincre une jeune fille à priori réticente mais on peut penser qu'outre les raisons politiques il se plaisait à jouer les bons pères de famille car ce rôle de caractère privé il allait l'appliquer aussi à ses enfants turbulents, les Français qui devaient un jour faire appel à lui et furent trop heureux après bien des vicissitudes de retrouver enfin leur père de Gand : **Louis le Désiré**.



**Un exemple de cette dimension paternaliste :
le couronnement de la rosière de Mittau :**

Jean-Charles Tardieu (1765-1830)

Date de création : 1817

5. *La politique infernale de Vienne*

La politique infernale de Vienne comme la qualifie le Roi Louis XVIII c'est en fait une intention diffuse mais certaine d'amputer le territoire de la France au profit de l'Autriche dans des proportions importantes ce qui explique en partie que les vaillantes troupes des Émigrés aient été la plupart du temps tenus éloignés des batailles où ils auraient pu s'illustrer et réservés à des missions annexes de couverture de retraite, etc.

**pas dans mes mains... La politique internationale de Vienne me tient
enfermé à Vérone, loin de mes fidèles sujets qui m'appellent,
comme vous l'êtes à Vienne, loin de vos parents qui vous tendent
les bras... Ah! mon enfant, nous avons besoin de toute notre**

Ce qui explique aussi les raisons pour lesquelles le Roi fut éloigné de l'Armée de Condé mais il était pour sa part excellent diplomate et fort habile en manœuvres diverses ce qui aboutit au choix du duc d'Angoulême. Peut-on attribuer cette décision au seul d'Avaray le conseiller de Louis XVIII ?

Elle ne faisait que corroborer la pensée du Roi conscient des multiples avantages que ce mariage entraînerait tant pour la maîtrise de son influence propre que pour la conservation des intérêts de la France.

Si l'on en croit Lamartine, admirable poète et médiocre politique Madame Royale fut bien reçue à la hauteur de son rang :

« L'empereur d'Autriche, son oncle lui avait préparé un appartement. Toute la Famille Impériale vint la recevoir au seuil du palais. Elle y fut traitée en Archiduchesse. Elle avait dix sept ans! ».

Deux images du séjour à Vienne particulièrement réjouissant si l'on en juge d'après les physionomies avenantes qu'on y pouvait rencontrer :



Empereur François II



Schönbrunn



Le baron Thugut

Il craignait que la présence de Madame Royale engendre trop de dépenses !

6. Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?

Partout ailleurs ! aurait sans doute répondu la Reine Marie-Joséphine de Savoie qui fut invitée par son mari le roi Louis XVIII à le rejoindre à Mittau en même temps que Madame Royale.

Séparée pratiquement de lui depuis 1791, elle avait vécu jusque là dans des conditions relativement austères au plan matériel mais adoucies par la présence à ses côtés, très à ses côtés, de Madame de Gourbillon sa chère, très chère lectrice.

Elle voulut bien sûr l'emmener avec elle dans les mêmes conditions que lors du voyage d'évasion qu'elles avaient vécu ensemble en 1791, évasion programmée par Louis XVIII et aussi réussie que la sienne avec d'Avaray, contrairement à celle du Roi Martyr.

Dans son histoire de l'Émigration, Ernest Daudet a analysé longuement les dissensions du couple Royal et précisé que le Roi ne voulait pas tolérer la présence de la chère lectrice à Mittau alors que la Reine faisait tout pour la garder.

Elle alla même jusqu'à écrire au Tsar pour qu'il impose au Roi la présence de la Gourbillon, mais ce dernier prévenu par Louis XVIII qui l'avait informé de son côté lui renvoya la demande.

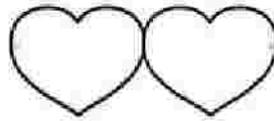
Les meilleures choses ont une fin et en arrivant à Mittau la voiture qui emmenait Madame de Gourbillon se sépara des autres pour aboutir directement à la maison du gouverneur qui lui signifia que par ordre du Tsar elle devait être immédiatement reconduite à la frontière.

Les réactions des deux amies ne se firent pas attendre :

La Gourbillon poussa les hauts cris et fit un véritable scandale sur le perron de l'hôtel du Gouverneur, proférant des injures grossières contre le Roi, si bel et si bien qu'elle fut reconduite la nuit même à Vilna.

La Reine, pour sa part poussait les hauts cris, ne voulant pas abandonner ses habits de voyage et repartir illico et se livrait nous dit Daudet à un accès de violence et de larmes mais le Roi ne céda pas et la força à demeurer près de lui sans sa lectrice demandant même au Tsar de « regarder comme non avenue toute démarche ultérieure relative à la dame Gourbillon, qui se ferait à mon insu, s'il m'était permis de supposer qu'il en survint encore ».

Mais la nuit portant conseil la Reine finit par se calmer et consentit à accompagner le lendemain le Roi pour aller accueillir Madame Royale (3 juin).



Pour plus de détails sur les rapports du Roi, de Madame et de Madame de Gourbillon cft les articles très documentés de Dominique Poulin sur le site :

<http://www.passion-histoire.net/n/www/viewtopic.php?f=60&t=808&start=75&st=0&sk=t&sd=a&sid=4769811f10a5ff7b8b85fe577d2da2ca>

7. *Heureuses retrouvailles*

Douce euphorie, aimable concorde et en même temps réconciliations de façade et image idéale voulue par le Roi pour accueillir sa précieuse nièce ; il est bien difficile de savoir ce qui prédominait en cette journée mémorable qui vit un bon oncle accueillir sa chère nièce après des années de séparation incontestablement tragiques.

On sait que la veille la Reine s'était abandonnée à des scènes d'hystérie à cause de sa séparation imprévue de sa chère Gourbillon et que le Roi malgré sa propre et juste colère avait eu bien du mal à la calmer.

La plus habile des diplomaties a peu de prise sur la folie même passagère. *Ira furor brevis est !*

Il n'est pas trop facile non plus d'imaginer l'état d'esprit de la « Nouvelle Antigone » qui d'une véritable prison avait du subir une autre prison théorique cette fois mais particulièrement rigide comme le fut la cour de Vienne.

Louis XVIII quant à lui allait donner le coup de pouce pour faire de ces retrouvailles un événement en allant au devant de la princesse et même en descendant de sa voiture pour mieux l'accueillir.

A partir de là commence une légende dorée, celle de la jeune orpheline accompagnant son oncle dans les péripéties et nombreuses difficultés de leur exil partagé.

Une iconographie adaptée contribue à magnifier cette collaboration d'un homme d'un certain âge, un peu enveloppé, d'un embonpoint causé par un noble appétit héréditaire chez les Bourbons et bon nombre de leurs sujets, avec une jeune fille dans la force de l'âge malgré ses épreuves qui va le soutenir dans l'adversité et qui sera d'autant plus à l'honneur dans les fastes de la Restauration tant désirée.



8. *Retrouvailles émouvantes*

Version Antoine de Saint Gervais :

Il en faut beaucoup de nos jours pour émouvoir les auteurs et encore plus pour secouer leurs lecteurs. Après tant d'épreuves au plan national et dans le vie privée, des événements qui auraient bouleversé nos ancêtres jadis sont considérés aujourd'hui comme très anodins et la douce émotion romantique de jadis a fait place aujourd'hui à une indifférence totale et même à la dérision.

A l'époque heureuse de la bienfaisante Restauration et malgré les tragiques épreuves de la révolution et les hécatombes de l'Empire le pathos et la sensiblerie avaient encore de beaux jours devant eux.

A. Antoine de Saint Gervais en est un très bon exemple et cet écrivain polygraphe né en 1776 après avoir beaucoup écrit sur la jeunesse et les animaux s'est attaqué à des sujets plus importants, non plus des sujets, du reste, mais des monarques. Il s'est successivement penché sur la jeunesse d'Henri IV, de Louis XVII, la jeunesse des Bourbons jusqu'à nos jours etc.

Son travail n'est pas sans intérêt et son Histoire des Émigrés abonde en détails intéressants et peu connus.

Dans cette perspective il n'était pas étonnant qu'il s'occupât de la biographie de Louis XVIII qui du reste est plutôt une hagiographie correspondant fort bien à l'esprit public, au politiquement correct de 1816, date de sa parution.

Dans cette ouvrage il va complaisamment nous narrer les retrouvailles de Louis XVIII et de Madame Royale sans oublier le rôle fort discret comme toujours du duc d'Angoulême. C'est donc le 5juin 1799 que se produit cet événement historique.

Paroles de Madame Royale :

que, le 5 juin 1799, MADAME VINT se réunir au Roi son oncle. « Je vous revois enfin, s'écria-t-elle en se jetant dans ses bras; je suis heureuse.... voilà votre enfant.... veillez sur moi.... soyez mon père.... » Le Roi, sans

Attitude du Roi :

Il est ému et sans proférer une parole il serre sa nièce contre son sein et lui présente le duc d'Angoulême. Il ne perd pas de temps pour concrétiser ses projets.

Attitude du duc d'Angoulême :

Il ne dit rien ce qui est bien dans ses habitudes mais cette fois, retenu par le respect il ne put s'exprimer que par des larmes qu'il laissa tomber sur la main de sa cousine en la pressant sur ses lèvres (la main seulement, pas la cousine !)

Pauvre Madame Royale après avoir subi les terribles épreuves de la trop fameuse catastrophe dont la captivité au Temple, la voilà affrontée aux inondations seulement lacrymales heureusement.

Les premières présentations :

Elles sont réservées à l'Abbé Edgeworth, vénérable ecclésiastique qui assista le Roi Martyr dans ses derniers moments et aux fidèles d'entre les fidèles, Messieurs les Gardes du Corps du Roi. Indépendamment de la forme emphatique qu'Antoine de Saint Gervais a voulu donner à cet événement il n'en reste pas moins que la scène devait être en réalité assez émouvante.

Version Lamothe Langon :

La journée était belle, le ciel sans nuage, et la chaleur excessive ; nous cheminions au milieu de tourbillons de poussière, car la reine et moi avions voulu aller rejoindre notre nièce chérie au-delà des portes de Mittau. Madame Royale, de son côté, s'avançant avec une émotion facile à comprendre. Toutes ses douleurs allaient être renouvelées. D'aussi loin qu'elle nous aperçut, elle s'élança de sa voiture, et de mon côté j'en fis autant.

Je ne pus empêcher cet ange du malheur de se jeter à mes genoux en me tendant les bras ; puis elle s'écria, à travers les sanglots qui la Suffoquaient : « Mon père !... mon oncle !... pardonnez à mon désordre !... »

Je courus à elle assez à temps pour la recevoir dans mes bras, car elle allait tomber épuisée par la force de son émotion. Je la serrai à plusieurs reprises sur mon sein avec une tendresse toute paternelle, et mes pleurs se mêlèrent aux siens. Le duc d'Angoulême, aussi attendri que nous, s'était emparé d'une de ses mains, qu'il couvrait de baisers et de larmes. Enfin, nous retrouvâmes tous la parole, et je pus alors exprimer à l'intéressante orpheline toute la joie que me causait sa présence. Je lui présentai ensuite d'Avaray comme le premier auteur de notre réunion. Madame Royale lui exprima sa reconnaissance dans les termes les plus touchants ; elle accueillit aussi le duc d'Angoulême de manière à le satisfaire.

sur Lamothe Langon :

Il a été jusqu'à ses vingt ans un poète connu pour ses poèmes historiques et patriotiques, puis a eu une carrière administrative, il est devenu à partir de 1824 un auteur prolifique, un graphomane, avec de nombreux noms d'emprunts, qui a traité des sujets très variés dans le genre médiéval et gothique, des mémoires qui se sont avérés être des faux.²



9. Un beau mariage

Le mariage fut célébré le 10 juin, dans la chapelle du palais, en présence de tous les Français présents à Mitau, des personnages officiels russes et des délégués de la noblesse de Courlande. Le cardinal de Montmorency, grand aumônier de la cour, officiait, assisté des abbés Edgeworth et Marie, aumôniers ordinaires. La veille, dans le cabinet du roi, à huit heures du soir, avait été signé le contrat : contrat laconique, contrat d'exil, qui ajournait à des temps plus heureux la constitution de l'apport des époux. Le comte de Saint-Priest en donna lecture. «Lorsqu'il prononça les noms de Louis XVI et de la feuë reine, Mme Thérèse éprouva une vive émotion, qui fut remarquée, mais qu'elle surmonta promptement ».

² http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tienne-L%C3%A9on_de_Lamothe-Langon

Le même jour, était arrivé un envoyé de Paul Ier, lui apportant un collier en brillants et une lettre. « Vos malheurs, vos vertus et votre courage héroïque, lui disait le tsar, vous assurent à jamais l'estime et l'intérêt de tous les êtres bien pensants et sensibles. Soyez heureuse au sein de votre famille qui vous chérit, et ne quittez mes États que pour rentrer en France et n'y voir que le repentir d'une nation qui pleure les crimes des scélérats qu'elle a eu le malheur de produire. » Le tsar avait en outre accepté de signer au contrat et d'en recevoir le dépôt dans les archives de l'Empire. Après la cérémonie religieuse, le roi annonça officiellement le mariage à toutes les cours et aux membres de sa famille.

Le Baron Hüe, fidèle et excellent serviteur de la Famille Royale était présent à cette émouvante cérémonie qu'il qualifie du reste de simple appareil car il en avait du voir bien d'autres jadis à Versailles et évidemment d'une autre ampleur :

« Dans la matinée de ce jour, le Roi et la Reine vinrent prendre Monseigneur et Madame, chacun dans son appartement et les conduisirent à la bénédiction nuptiale. Elle leur fut donnée par le cardinal de Montmorency, grand aumônier de France, dans une vaste galerie du château des anciens ducs de Courlande. Un autel y avait été dressé ; des branches de verdure et de lilas dans lesquelles s'entrelaçaient des lis et des roses, formaient le seul ornement de l'enceinte. Ce fut dans ce simple appareil que les rejetons de tant de rois, les



héritiers du premier trône de l'Europe, relégués loin du beau pays qui les avait vus naître, prononcèrent le serment de leur union. La noblesse de Courlande, les habitants de Mittau, de fidèles serviteurs du Roi, furent présents à cette scène touchante. Leurs yeux et les miens s'arrêtèrent plusieurs fois sur l'auguste fille de Louis XVI et sur l'abbé Edgeworth ! ».



Sur cette estampe autant le duc ressemble à son père le comte d'Artois au niveau de la distinction, autant la « Nouvelle Antigone » n'a pas l'air trop contente. On pourrait même dire suivant l'expression populaire, si il ne s'agissait pas d'une princesse, qu'elle « fait la queue ! »

Version Lamothe-Langon :

J'étais donc à Mittau avec le seul duc d'Angoulême, lorsqu'arrivèrent la reine et Madame Royale. Nous avions arrêté à l'avance entre nous les conventions du mariage projeté, persuadés que l'intérêt de notre famille exigeait sa prompte conclusion. On pouvait craindre, tant que Madame Royale ne serait pas la femme du duc d'Angoulême, qu'il s'élevât quelque ambition qui nous susciterait des embarras dont nous aurions peut-être peine à nous affranchir.

Les noces devaient se faire immédiatement après notre réunion. Un motif particulier me les fit retarder jusqu'au 10 juin. Mais ce jour-là je conduisis moi-même à l'autel les augustes fiancés. On essaya de donner un air de fête à cette cérémonie solennelle. La chapelle du château fut ornée de guirlandes de fleurs. Le grand-aumônier de France, assisté du curé catholique de Mittau, officia, et l'abbé de Firmont prononça le discours d'usage, car le cardinal de Montmorency ne possédait qu'imparfaitement le don de la parole. C'était le plus honnête homme du monde, mais le moins éloquent.

Madame Royale appela à son aide toute son énergie, pour dissimuler les amertumes de son cœur. Chaque acte public de sa vie lui rappelait les pertes cruelles qu'elle avait faites. Le duc d'Angoulême était ivre de bonheur, et sa raison se trouvait tellement troublée, qu'on dut lui détacher le comte de Cossé-Brissac pour le mettre au fait de l'étiquette de la journée. Le comte égaya la soirée de mon cercle intime par le récit qu'il nous fit de sa mission. Nous nous rappelâmes les circonstances du mariage de Louis XVI, et nous convînmes que mon neveu était digne en tout point d'être le gendre du feu roi mon frère.

J'espérais que Dieu bénirait cette union ; il n'en a pas été ainsi. On attribue la stérilité de Madame Royale aux chagrins qui ont flétri sa jeunesse. Quoi qu'il en soit, je dois renoncer à avoir des successeurs de cette branche de ma famille.

A partir de ce texte on peut faire deux remarques intéressantes :

§ S'appuyant sur la mentalité caustique et très XVIIIème siècle de Louis XVIII, Lamothe Langon fait référence à des incidents survenus lors du mariage de son frère Louis XVI et tourne en dérision l'attitude bizarre du duc d'Angoulême le jour de son mariage, le tout bien enveloppé dans un compliment tourné avec élégance.

§ La seconde allusion, beaucoup plus grave concerne la stérilité de la duchesse d'Angoulême attribuée aux chagrins qui ont flétri sa jeunesse. On peut se demander si ces causes étaient uniquement psychosomatiques ? On peut remarquer par ailleurs que la responsabilité du duc d'Angoulême n'est même pas évoquée. Dans ce domaine de prédilection pour toutes les malveillances il est cependant tout à fait vraisemblable que la consanguinité a pu jouer un rôle et que de nos jours les progrès de la médecine aidant ce genre de problème aurait pu, très probablement, être résolu.



Le Cardinal de Montmorency,
le plus honnête homme du monde et le moins éloquent !



L'abbé Edgeworth de Firmont
(Heureusement qu'il était là ; une fois de plus !)

10. Conclusion

Comme nous venons de le constater le mariage de Madame Royale avec le duc d'Angoulême fut un mariage arrangé comme tant d'autres au XIX^{ème} siècle, et aussi avant et après, pour aboutir aujourd'hui à une sorte de légalisation de l'accouplement ouvrant la porte à toutes les dérives possibles et imaginables !

Pourtant n'en déplaise aux romanciers pour qui le mariage de cœur en dépit des convenances sociétales a toujours été le pont aux ânes, bon nombre de ces fameux mariages arrangés se sont eux aussi parfaitement déroulés.

Avec le temps comme les vieux chevaux de trait habitués à œuvrer ensemble, la défiance a fait place à la confiance et la confiance à l'affection et souvent même à l'amour.

On peut y voir aussi l'influence de la Religion très importante à l'époque impliquant un morale certaine qui sans elle se dissout au gré des vents !

Souvent aussi l'arrivée d'enfants arrangeait bien des choses, mais malheureusement le couple d'Angoulême n'a pas eu ce bonheur, ce qui accentue le côté à la fois tragique et partant romantique de leur histoire.

4. Dans la grosse Tour il y a des énigmes à tous les étages

par Renée Lescaoux

4^{ème} chapitre : L'exfiltration de Louis XVII par les carrières un scénario possible

avec la collaboration d'Arnaud de Jenlis

Les artistes-peintre et graveurs utilisent volontiers dans leurs œuvres des symboles pas forcément visibles au premier coup d'œil. Je vous signale donc dans l'estampe de Pellegrini, presque caché dans les plis de la courtine un portrait de Louis XVI qui signifie sans aucun doute que la scène représentée a pour sujet la famille royale. Ce n'est pas seulement un enfant enlevé à sa mère mais le petit Louis enlevé à Marie-Antoinette. L'habillement des trois personnes à l'entrée de la pièce est entièrement conforme aux codes en vigueur à la Convention. Héroult de Séchelles porte une perruque à deux marteaux comme juriste éminent et Président de la Convention et les deux personnages à côté de lui portent des perruques à un marteau. Ce n'est pas pour faire joli que Pellegrini les a habillés de cette façon. Vous verrez plus loin



que Louis XVI a une perruque à trois marteaux, il est au dessus de tout le monde. Et sur la page suivante vous trouverez la fiche de renseignement fournie par le British Museum, avec tous les renseignements disponibles, y compris la date de la 1ère édition. C'est exactement la même chose pour les estampes de la BN. Aucune des estampes présentées la dernière fois ne date de l'époque de la Restauration.

La fin du 18ème siècle était caractérisée par une sorte de préromantisme mêlé d'un goût pour l'ésotérisme et les sociétés secrètes et cela supplantait l'idéal classique rationaliste. Cagliostro, après avoir promené ses folies dans toute l'Europe trouva un accueil triomphal à Paris, de même Mesmer avec son baquet. Ce sont des charlatans et il y en a d'autres.

La Cour dans son rôle intellectuel et social était remplacée par les salons, les cafés, les clubs et les maisons de jeux, souvent d'un grand raffinement comme celui de Madame de Sainte Amaranthe au Palais Royal. Partout on échange des nouvelles, des idées ; écrivains, philosophes, savants et artistes se rencontrent et se fréquentent.

A cette époque, la France sert de modèle à toute l'Europe par sa littérature, ses manières, ses modes, sa langue. On accueille également les étrangers et les influences étrangères, un grand nombre de peintres italiens résident à Paris, des savants séjournent souvent dans la capitale comme Faujas de Saint Fond vulcanologue réputé venant du Dauphiné. Faujas fréquentait le Duc de Chaulnes, beaucoup d'autres personnages connus à Paris, mais également Buffon au Jardin du Roy. Buffon connaissait très bien Hérault de Séchelles et Dora-Cubières qui à son tour fréquentait intimement le salon de Fanny de Beauharnais, la tante de Joséphine.

D'autres salons tel celui de Madame Necker a été constitué avec l'aide de proches des milieux philosophiques dont faisait partie Charles Claude Flahaut de la Billarderie, comte d'Angiviller, ancien maréchal de camp de Louis XV qui était l'Intendant des Bâtiments du Roi. Et tout ce beau monde côtoyait les architectes à la mode, dont Charles-Axel Guillaumot et son gendre Jean-Augustin Renard qui à leur tour étaient probablement en relation avec le comte de Fersen.

Guillaumot était né en Suède et une tradition familiale le dit filleul du père de Fersen. Le prénom d'Axel est porté de père en petit-fils comme prénom principal jusqu'à nos jours par ses descendants.

Au moment où j'étais plongée dans mon enquête au sujet des bruits ou ragots qui couraient dans Paris en 1791 concernant la disparition de la famille royale dans les carrières, j'ai trouvé des renseignements sur les architectes Guillaumot et Renard par les recherches de certains de leurs descendants.

Il ressort d'un long article fort documenté à partir d'informations familiales sur Charles-Axel Guillaumot écrit par sa descendante Madame de Jenlis et publié dans ABC Mines (Association des Amis de la Bibliothèque et des Collections pour l'École des Mines de Paris) en avril 2004³ que Guillaumot, dont les qualités ont très tôt été repérées par le comte d'Angiviller à la carrière brillante, ami personnel de Louis XVI, passionné d'art et d'urbanisme, a été nommé par l'Intendant pour ses multiples compétences.

Guillaumot a sécurisé, assaini, remis en état et amélioré tous les souterrains de Paris, rive droite et rive gauche à la suite de nombreux effondrements. D'ailleurs les Américains le surnomment : « le sauveur de Paris ». Les souterrains qui nous intéressent s'appellent : le grand réseau sud. Depuis l'époque Louis XVI qui a nommé Guillaumot et un peu plus tard Renard, on pouvait se déplacer dans le réseau sud depuis la rue de Tournon jusqu'à Montrouge ou Gentilly en passant à la porte d'Enfer sous le mur des Fermiers Généraux. Diverses publications connues font état des travaux gigantesques de l'époque et des nombreux cheminements possibles. Tout ce que vous trouvez chez Hugo, Dumas ou Sue, est parfaitement vrai mais romancé.



Comte d'Angiviller



Charles Axel GUILLAUMOT

En 1780 Charles Axel Guillaumot remplace Soufflot et en 1781 il est premier architecte du Roi et le comte d'Angiviller lui demande d'étudier l'installation des tombes des Bourbons dans la crypte de Saint Denis puis en 1787 il se penche sur l'extension des écuries royales de Versailles. Enfin au vue de ses compétences reconnues jusqu'au Roi, de son souci de l'art, simultanément aux fonctions précédentes, il devient en 1789 directeur de la Manufacture Royale des Gobelins et de la Savonnerie.

Pendant l'été 1783, Charles-Axel Guillaumot organise une visite, plutôt mondaine, dans les souterrains. L'évènement est parfaitement décrit dans les souvenirs de Faujas de Saint Fond. Quinze invités, dont quelques dames et 20 serviteurs, ont descendu un long escalier aux marches incurvées, guidés par Guillaumot à partir de l'appartement du comte de Cassini à l'Observatoire. La promenade souterraine les a d'abord menés sous les jardins du Luxembourg,

³ <http://www.annales.org/archives/x/guillaumot.html>

édifiés sur des voutes, dit Faujas. Ils se sont ensuite dirigés vers le Val de Grâce et de là vers le Jardin du Roy pour ressortir près ou dans la maison de Buffon. Faujas, par discrétion ne nous dit pas le nom des personnes ayant participé à cette escapade-quel dommage !

Il est certain que nombres de personnalités et de personnes en vue à cette époque ont visité une partie de ces carrières ; tel fut le cas en 1787 du comte d'Artois.

A cette époque l'Observatoire n'était plus en bon état et des travaux de restauration pour défier les siècles ont été menés par les architectes Maximilien Brébion l'Aîné et Jean Augustin Renard de 1786 à 1793. Brébion est d'ailleurs décédé en 1792. Le financement a été mis à la disposition de Cassini IV grâce à l'intervention de l'architecte Guillaumot auprès du baron de Breteuil, ministre de la maison du Roi.

En 1790, le comte d'Angiviller doit s'exiler, car il lui est reproché de dilapider l'argent public. Mais la vraie raison est en fait une cabale contre Guillaumot et Angiviller initiée par un ingénieur des carrières souhaitant prendre la place de Guillaumot.

Guillaumot poursuit inlassablement la sécurisation des carrières de Paris et Renard la remise en état de l'Observatoire dont les désordres ayant affecté la construction, représentaient un immense danger pour les savants.

Pendant la Révolution les carriers sont payés par des entrepreneurs au moyen d'assignats qui dévaluent tous les jours. Une pétition est adressée à Guillaumot pour l'informer que les ouvriers et leurs familles meurent de faim. Il laisse faire par les carriers une sorte de trafic pour guider des personnes en fuite qui veulent quitter Paris jusqu'aux lointaines sorties en dehors de Paris. Une de ces sorties existe toujours avenue du General Leclerc qui était à l'époque extra-muros : c'est la Villa Adrienne où l'on pouvait sortir par un puits.

En été 1793, les carriers perdent un des leurs. Philibert Appairt a disparu. On le retrouvera en 1804, ou plutôt ses ossements, près de la rue d'Enfer.

On appelle alors un commissaire de police : c'est Daubanel qui établit un procès verbal. Vous connaissez Daubanel ! Coulombeau, le greffier en chef de la Commune insurrectionnelle, a trouvé refuge chez lui. Pourtant il avait un logement et aussi de la famille. Et Daubanel, avant d'être commissaire de police à l'époque Empire, était greffier en chef à la justice de paix de la section du Luxembourg, impliqué dans l'assassinat des prêtres à la prison des Carmes.

Aujourd'hui je veux vous parler de plusieurs personnages que j'ai appelé : les méprisés, les oubliés et les vilipendés. Grâce à eux et à des recherches familiales par les descendants de Guillaumot et Renard, des éléments de l'enquête au sujet de la disparition du petit Louis permettent d'apporter un nouvel éclairage.

En ce qui concerne les méprisés, il s'agit de Lorinet, juriste et éminent médecin et de Dora-Cubières. Lorinet est traité de « petit officier de santé » et Dora-Cubières de « rimailleur médiocre ». Ensemble avec Hérault de Séchelles ils forment un groupe très soudé : Lorinet surveille ce qui se passe au Temple et surtout dans la grosse Tour, parfois aidé de Cochefer. Dora-Cubières lui facilite les changements de garde si nécessaire. Hérault obtient tous les renseignements nécessaires au Comité de Salut Public et à la Convention pour attendre le moment où il sera possible d'agir.

A son époque Dora-Cubières était un poète à la mode, adulé du public pour ses pièces de théâtre. Buffon lui adressait des lettres de remerciements, comme Voltaire d'ailleurs. Il fréquentait la meilleure société de l'époque.

Personne ne s'est jamais demandé pourquoi il était greffier-adjoint à la Commune insurrectionnelle pendant la Terreur. D'après le vocabulaire à la mode aujourd'hui il était sans doute « hébertiste » car auteur d'un éloge de Marat, entre autres. Les seuls hébertistes connus pendant la Terreur étaient Hébert et sa femme. Ce vocable n'est entré dans le dictionnaire qu'en 1872. Pendant la Révolution on les appelait « les exagérés » ce qui était déjà une manière de cacher leur véritable appartenance : les spartakistes, en vérité. Hébert n'a jamais fondé un mouvement, il était trop petit sire et n'était qu'une caisse de résonance. Et bien entendu, ni Hérault ni le Chevalier de Cubières n'ont jamais été spartakistes.

On se souvient de Brongniart, de Chalgrin, de Bellanger et tant d'autres, mais Charles-Axel Guillaumot et son gendre Jean-Augustin Renard font partie des « oubliés » : architectes très réputés, le premier déjà sous Louis XV, a eu ses premières réalisations rémunérées à la veille de la guerre de sept ans, grâce à un arrêté du 22 octobre 1754 (Guillaumot n'avait que 24 ans) pris sur rapport du contrôleur général des finances Jean Moreau de Séchelles, arrière-grand-père de notre faux « hébertiste » pour la construction des casernes de gardes Suisses dont celle de Rueil existe toujours ; ils ont été progressivement très estimés de Louis XVI. La bonne République les a coiffés d'une chape de plomb.

Guillaumot, l'architecte du Paris souterrain, une ville dans la ville, et de plein d'autres réalisations tout aussi prestigieuses les unes que les autres, ainsi que son gendre Renard, tous les deux premier prix de Rome, Renard, architecte inspiré et merveilleux restaurateur du château de Valençay où Talleyrand recevait en grande pompe les grands de ce monde, Valençay ou il est pratiquement inconnu, créateur du beau portique égyptien de l'Hôtel de Beauharnais, ignoré par l'Ambassade d'Allemagne, architecte et décorateur pour Talleyrand, et bien ils sont passés à la trappe. Évidemment ils étaient royalistes et cela est un défaut impardonnable.

Compte tenu des éléments que nous possédons maintenant, Guillaumot et son gendre Renard ont pu aider Hérault de Séchelles pour la libération du petit Louis.



**Michel de Cubières
dit Dora-Cubières**

Les ignares qui se sont livrés aux interrogatoires des 6 et 7 octobre ont insisté au sujet de Renard. Ils soupçonnaient une implication dans le départ pour Varennes. Guillaumot et Renard ont été emprisonnés en septembre 1793. Par la suite Guillaumot devait signer le serment républicain qui se lit : Guillaumer ! Une signature différente de sa signature habituelle. C'est après thermidor que nos architectes ont pu reprendre leurs activités dans les carrières.

Grâce au peintre Pellegrini nous assistons au départ du petit Louis dans la nuit du 3 juillet 1793. Hérault de Séchelles avait l'habitude de circuler dans Paris dans une petite voiture à deux roues, tirée par un cheval. Munis des faux papiers dont nous avons déjà parlés, il était facile de passer la poterne principale de l'enclos du Temple. Direction les Tuileries, le pont royal, Saint Germain ou le quartier de l'Observatoire.

Pour gagner une entrée de carrière, il y avait plusieurs possibilités : au 13, rue de Tournon au fond de la cour, encore de nos jours, il y a une entrée. Il s'agit de la maison de Pache, impliqué selon Sénar dans un complot pour rétablir la monarchie constitutionnelle. En face, un peu décalé au 10-12 rue de Tournon il y a l'ancien palais du maréchal d'Ancre devenu depuis la caserne de la garde républicaine qui non seulement possède un souterrain pour aller au Luxembourg mais a aussi des écuries souterraines. Il y avait donc moyen de remiser le cheval et la petite voiture. Mais la meilleure adresse est néanmoins l'Observatoire.

Renard connaissait parfaitement bien l'Observatoire et son sous-sol dans les carrières, et certainement les ramifications des galeries pour aller plus loin.

Le comte de Cassini, quatrième et avant-dernier de la dynastie, presque oublié maintenant, sera emprisonné en février 1794, tout comme Guillaumot et Renard nos architectes un peu avant en septembre 1793. Cassini était un royaliste convaincu et connu. Il sera libéré après thermidor mais n'avait plus le droit de diriger l'Observatoire à cause de ses positions politiques et avait été obligé de quitter l'Observatoire dans les 24 heures.

Depuis l'arrivée en France de Cassini I à l'époque de Louis XIV, tous les Cassini avaient constamment comme collaborateurs et associés leurs cousins Maraldi, originaires comme les Cassini de Périnaldo, astronomes et savants. La sœur de Cassini I avait épousé le marquis Maraldi.

Ils vivaient, génération après génération à la Casa Alavena à Périnaldo et allaient et venaient entre Périnaldo et Paris pour participer aux travaux des Cassini, et cela jusqu'au dernier Maraldi qui venait suivre les leçons du célèbre astronome Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande au Collège de France à partir de 1797 à 17 ans. Eux aussi font partie des oubliés mais ils nous aideront peut-être à comprendre le document de Trieste.



Jean Dominique Cassini

La descente dans les carrières se fait grâce à un escalier, le cheval et la voiture ne posent aucun problème chez le comte de Cassini, mais Guillaumot et son gendre ont été d'une discrétion exemplaire. Toutefois une chose doit être signalée : dans la famille des descendants de Guillaumot et Renard, une tradition familiale certes peu précise, associant plus ou moins l'armoire de fer et Varennes s'est transmise de génération en génération.

L'histoire de l'armoire de fer est connue mais pas forcément vraie car il pouvait s'agir d'une invention de Rolland à titre de vengeance. Dans cette légende il y a une idée de cage que nous pouvons observer sur l'estampe de l'armoire de fer des Tuileries, une cage qu'on transporte comme la cage de La Balu. Mais cette légende montre l'intérêt de la famille pour Louis XVII.

On pouvait sortir des carrières vers Montrouge ou Gentilly. Petit Louis était attendu à Toulon vers le 12 juillet, mais avant il était obligatoire d'aller à Vitry chez Petit du Petit Val. Pourquoi cela ?

En juillet 1792, Petit du Petit Val avait été convoqué par Louis XVI aux Tuileries. Le Roi qui le tenait en grande estime, lui avait confié une somme très importante représentée par des créances. Cet argent était destiné au dauphin pour tous les cas où celui-ci en aurait eu besoin.

Toute l'opération organisée par Hérault de Séchelles a été financée par Petit du Petit Val avec l'argent du feu Roi. Il fallait donc montrer que l'entreprise avait réussi. Et par la même occasion faire reconnaître l'enfant par Madame de Mackau qui habitait dans le fond

du parc du Château de Vitry.

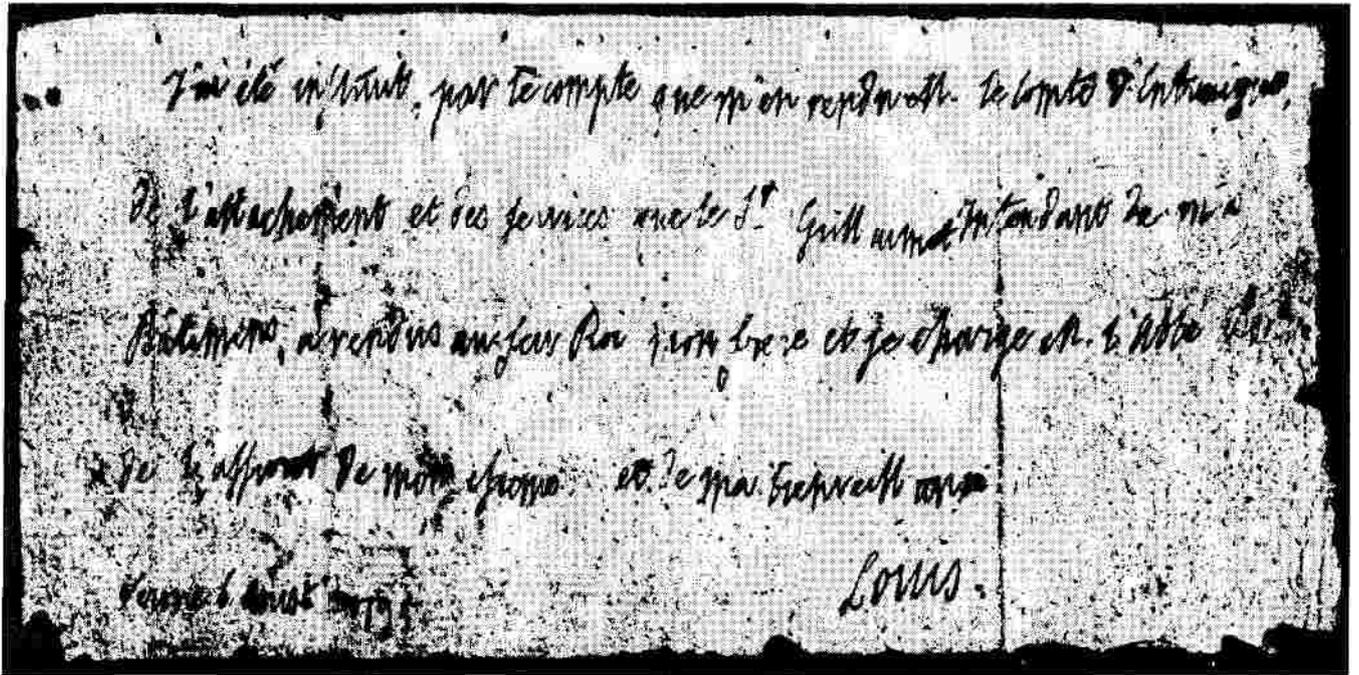
Voilà ce qui peut-être plus tard a été une des raisons provoquant le chantage contre la Duchesse d' Angoulême. Dans la propriété des descendants de Guillaumot et Renard, mis par la suite sur la cheminée du salon de la grand-mère de Madame de Jenlis, se trouvait une boîte en écaille à fond amovible, ornée d'une jolie miniature signée Sauvage, 1790. Sous ce fond se trouvaient trois mèches de cheveux blond foncé cendré ainsi qu'un billet, daté de Véronne du 6 août 1795, signé «Louis».

Cette date nous rappelle la mort récente de l'enfant du Temple. Louis écrit donc à «l'Intendant de mes bâtiments» car il se considère à partir du décès du prisonnier du Temple comme Roi de France. Mais cela ne veut pas dire que le prisonnier du Temple était vraiment le Roi de France son prédécesseur.

L'identité du petit Louis avait été imposée au prisonnier du Temple. Conséquence fâcheuse : petit Louis n'avait plus d'identité ! Nous verrons ce problème complexe dans un prochain exposé. Pour le moment, voici la teneur du petit mot de Louis XVIII :

Note signée Louis XVIII et trouvée dans le double fond de la boîte dont a hérité Gabrielle Triniac, (arrière grand-mère d'Arnaud de Jenlis) arrière petite fille d'Axel Renard, lui-même étant le petit fils de Guillaumot.

texte provisoire



« J'ai été instruit par le compte que m'en rendit le comte d'Entraigues⁴ de l'attachement et des services que le Sieur Guillaumot Intendant de mes Bâtiments a rendus au feu Roi mon frère et je charge M. l'abbé (illisible) de l'apport de mon estime et de ma bienveillance.

Vérone 6 août 1795 Louis ».

Il est certain que cette reconnaissance écrite, en cette période troublée et particulièrement dangereuse, a sans doute un objet tout autre que les travaux d'architecture de Charles-Axel Guillaumot.

Examinons quelques expressions : « attachement et services ». Guillaumot et sa famille étaient attachés à la royauté. S'ils ont contribué à la libération du petit Louis ils ont rendu un service au feu Roi car la vie de Louis XVII était en grand danger.

Louis XVIII précise « Intendant de mes Bâtiments ». Le service des carrières dépendait des bâtiments du Roi dont l'Intendant Charles Claude Flahaut de la Billarderie, comte d'Angiviller avait émigré en 1790. Il avait été remplacé par le comte de Saint Priest, et plus tard par Heurtier, architecte médiocre mais grand ami du ministre Rolland, qui se faisait appeler : « Inspecteur des bâtiments de la Nation ». Pendant toute la Révolution, excepté le moment de son emprisonnement (environ un an) Charles Axel Guillaumot avait assumé le fonctionnement de ce service. Grâce à cette précision de Louis XVIII, Guillaumot accède à une nomination virtuelle.

Plus loin nous trouvons : « estime et bienveillance ». Il n'y a pas de remerciements. Je crois qu'il ne faut pas trop en demander à Louis XVIII. En plus il ne ressort aucunement du billet que la boîte avec les mèches faisait partie de la reconnaissance de Louis XVIII. Et on se demande aussi comment Louis XVIII pouvait transporter avec lui pendant son exil une boîte avec des cheveux pour d'éventuels remerciements.

J'ai fait une petite recherche pour la bonbonnière : Sauvage a créé les profils entre 1790 et 1793 ; il y en avait peints en grisaille et également fabriqués à Sèvres. Plusieurs ont été vendus assez récemment en vente publique. Je crois que les miniatures pouvaient être insérées par des artisans dans n'importe quel genre de petite boîte. La Reine n'avait plus les moyens de récompenser des personnes. En revanche l'achat de ces petites boîtes était sans doute possible. C'était le genre d'objet qui se vendait dans les boutiques du palais Royal.

Conclusion : je pense que ce bon Guillaumot possédait déjà la petite boîte car il est connu que la Reine en avait donné plusieurs à des personnes qu'elle voulait honorer. Elle a dû paraître propice à Guillaumot pour cacher le mot de Louis XVIII.

Mais cette conclusion n'engage que moi.

Il ne faut pas non plus oublier que Jean Henri Voulland, membre du Comité de sûreté générale avait mis en état d'arrestation le citoyen Tronson du Coudray (l'avocat de Marie Antoinette) qui lui a indiqué qu'il n'avait reçu aucune confiance de cette dernière mais qu'elle avait déposé entre ses mains deux petits anneaux d'or et une touffe de ses cheveux pour être remis à une citoyenne Hiary ou Hiarey à Livry chez la citoyenne Laborde. Elle s'était contenté de dire qu'il s'agissait d'une amie.

Anneaux et cheveux, remis à Voulland, ont été enveloppés par celui-ci dans un morceau de papier et cacheté

⁴ Entraygues s'écrit avec un A

du sceau du Tribunal (procès verbal du 25 vendémiaire an II, original signé de Voulland et G.A.Tronson du Coudray).

La citoyenne Laborde était Madame de Jarjayes qui attendait la Reine à Livry chez la mère de Hérault de Séchelles dans le cadre de l'organisation du complot de l'Œillet.

Sources :

- § Les Souterrains de Paris par Günter Liehr et Olivier Fay
- § A la découverte des souterrains de Paris par Patrick Saletta
- § Antoine Lilti : le monde des salons au 18ème siècle
- § André Louigot : Baudot et St-Just
- § Faujas de Saint Fond : Mémoire de Master de Guillaume Comparato
- § Mémoire de maîtrise de Ludovic Mathiez
- § La Fondation de l'Inspection des Carrières et Charles Axel Guillaumot
- § Alexandre Tuetey : l'histoire de la Révolution-l'arrestation des avocats de Marie-Antoinette
- § Les journées de septembre par Jacques Hérissay
- § documents inédits des familles Duboul, Jenlis et Sébastien Faurès Fustel de Coulanges, descendants de Guillaumot et Renard

5. Lettre de M. Duval, vice-Président, à propos des cheveux de Louis XVII

lue par Élisabeth de Confevron

Madame la Présidente,

Je voulais me manifester en ce qui concerne les cheveux de Louis XVII Voici donc ce que je souhaitais ajouter :

A ce jour, on connaît certains possesseurs des cheveux du dauphin :

- § *M^{me} Chasseteau de St Pourçain sur Sioule les avait reçus de la succession du coiffeur Léonard.*
- § *Monsieur et Madame Pierre Briançon et Mme Copéré de Thiers tenaient une mèche de cheveux du conventionnel Darmont. En 1940, avec leurs accords, quelques cheveux furent prélevés sur cette mèche par les docteurs Frie et Charvilhat afin d'en faire faire une analyse histologique par leur confrère le docteur Limousin chef de laboratoire des hôpitaux de Clermont Ferrand.*
- § *Monsieur Gautier possédait en 1940 les cheveux de Louis XVII qui lui avaient été donnés par Madame de Tourzel. Monsieur Gautier en avait confié quelques uns aux docteurs Charvilhat et Frie pour qu'ils puissent également faire effectuer les mêmes analyses que celles qui devaient être faites sur les cheveux remis par la famille Briançon et Copéré.*
- § *Le docteur Milcent, en 1846, préleva une mèche sur le cadavre qu'il avait examiné. La mèche semble toujours être dans la famille selon les informations que j'avais reçues en son temps par ses descendants.*
- § *Monsieur Pourcher du Chéné possédait une mèche de cheveux prélevés lors de la deuxième exhumation en 1894.*
- § *Également M^{lle} Champflour habitant Riom possédait des cheveux que lui avait remis Monsieur Méténier présent lors de l'exhumation de 1894. Ces cheveux, remis aux docteurs Charvilhat et Frie furent également soumis aux analyses du docteur Limousin.*

En 1944, le résultat des analyses tomba et il fut étonnant :

D'après la science de l'époque, les trois mèches de cheveux, Gautier, Champflour et Briançon Copéré appartenaient à trois sujets différents !

Et l'on procéda également l'examen de deux autres mèches de cheveux : celle de Robespierre et celle de Naundorff. Le résultat fut encore plus stupéfiant : les deux mèches étaient censées appartenir à la même personne !

Pour ma part, en visitant le château de Fontaine-Henri près de Bayeux dans le calvados, j'ai pu voir dans une vitrine une mèche de cheveux qui aurait dit-on appartenu à Louis XVII !

Je voudrais terminer l'affaire de cheveux en vous racontant les péripéties des cheveux de Napoléon.

Un dentiste suédois le docteur Forshufvud fit l'achat des cheveux de Napoléon auprès du commandant Lachouque et les fit analyser auprès du centre de recherche atomique de Harwell. Le résultat fut indiscutable : les cheveux contenaient une dose anormalement importante d'arsenic.

La conclusion s'imposait alors : l'Empereur avait été empoisonné.

Mais d'où provenaient ces cheveux ? Effectivement, ceux-ci provenaient du commandant Lachouque qui les avait achetés aux descendants de la famille Marchand.

Mais en réalité ceux ci provenaient de la famille Noveraz⁵ Rappelons que c'est Noverraz⁶ qui s'occupa de préparer le corps de Cipiani qui était mort en absorbant de l'arsenic dans des conditions plus que mystérieuses. Noverraz préleva des cheveux qui devinrent dans la famille Noverraz les cheveux de l'Empereur.

⁵ Le suisse Noverraz était un chasseur de l'Empereur qui était devenu un de ses valets à Ste Hélène.

⁶ Noveraz était très lié avec Cipriani le maître d'hôtel de l'Empereur.

Les descendants de Noverraz considéraient que ces cheveux n'avaient qu'un intérêt relatif et les avaient cédés aux descendants de Marchand

En conclusion, l'origine des cheveux est toujours indispensable pour se forger une opinion définitive.

Si cette petite histoire apporte un quelconque intérêt pour le cercle, je vous remercie d'être mon porte-parole lors d'une prochaine réunion.

A bientôt de vous lire.

Très cordialement ...

11. QUESTIONS DIVERSES

- M. Duval, vice-Président du Cercle vient de faire paraître :

« **Vous avez dit mystère** »

« Vous allez apprendre le vrai mystère des Templiers qui dure encore à nos jours, puis la mystérieuse pyramide française en passant par l'assassinat du général Patton, l'étrange histoire de la Vénus de Milo, la mort de Mozart et Une terrible erreur etc. ...

Cet ouvrage qui a été passionnant à écrire se lit facilement »

On peut le commander au prix de 25 € franco de port, chez l'auteur :

Didier DUV AL

74 Impasse des Hauts Grigneux

Résidence du Haut Mesnil

76160 St Martin du Vivier

Tel : 02 35 60 53 36

- M. et M^{me} Thouvenin, membres du Cercle, et par ailleurs membres de France Chrétienne Royalyste, organisent le dimanche 12 mai à Nice un

Hommage à Sainte Jeanne d'Arc

Messe, dicour, déjeuner, conférence

Renseignement chez M. Jean-Pierre Thouvenin au 04 93 81 22 27.

La séance est levée à 17h15.

Le Secrétaire Général



Édouard Desjeux